

FLASH INFO

Influenza aviaire et rendez-vous ministériels

Issy-les-Moulineaux le 24 novembre 2016

Le Président Schraen et ses collaborateurs à la FNC ont rencontré successivement :

- Le 22 novembre, la directrice de Cabinet du ministre de l'Agriculture et, brièvement le ministre lui-même,
- Le 23 novembre, les services et la direction de la DGAI (Direction Générale de l'Alimentation) et participé au CNOPSAV (Comité National des Politiques Sanitaires) consacré à l'influenza aviaire et réuni en urgence.

L'essentiel des discussions a porté sur le manque de communication de l'Administration sur les nouveaux textes relatifs à l'influenza et la colère des chasseurs en résultant ; sur les conséquences de la grippe aviaire (lâchers de gibier, transport ou « confinement » des appelants, choix des communes à risque élevé, etc.) et les moyens d'en limiter les effets aux maximum pour la chasse.

Suite à nos demandes et à celles d'autres structures cynégétiques et professionnelles, le ministère a fait de nouvelles saisines auprès de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) concernant :

- La possibilité d'élargir les facultés de transport et lâcher de gibier ;
- Le transport des appelants, en zone à risque élevé, entre lieux de détention et lieu d'usage (à la hutte) lorsque ces lieux se situent « à proximité » ;
- Les critères et conditions de retour à un niveau de risque « négligeable ».

Les réponses sont attendues de l'ANSES dans les prochains jours.

La FNC a évoqué la piste de la vaccination des appelants (à moyen terme) ou de l'isolement des appelants, en cages, en échange de la possibilité de les transporter en zones à risque élevé –mais rien ne permet de dire que nous serons entendus sur ce dernier point. La FNC a aussi demandé que, en cas de présence avérée du virus en France, la chasse ne fasse pas l'objet de nouvelles restrictions. Elle semble bien avoir été entendue. Seuls les zonages seraient éventuellement impactés par de telles découvertes.

La FNC continue un lobbying intense auprès des ministères concernés par ce dossier. Dès les avis de l'ANSES rendus, une rencontre avec le ministre de l'Agriculture est à nouveau prévue.